



REF : CM/SR/cou62

**Monsieur Claude BERNET
Président de la Commission Particulière
du Débat Public Roissy-Picardie**

Régus Le Dôme
1, rue de la Haye
BP 12910
95731 ROISSY CDG cedex

Saint-Quentin, le 8 juin 2010

Monsieur le Président,

Réseau Ferré de France a élaboré un projet de création d'une ligne ferroviaire d'une dizaine de kilomètres au nord de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle afin de relier l'axe Paris - Creil - Amiens à la ligne à grande vitesse qui dessert la gare Aéroport Charles de Gaulle – T.G.V.

Ce projet a été présenté et débattu lors d'une réunion de la Conférence de pays du Saint-Quentinois, le 28 mai dernier.

Dans un esprit de solidarité picarde et de cohérence territoriale, le pays du Saint-Quentinois ne peut qu'affirmer son soutien à ce projet à fort potentiel, qui viendra améliorer le maillage du réseau ferré et ainsi répondre aux enjeux de déplacement nationaux et interrégionaux.

Toutefois, conscient qu'à long terme, ce projet a de fortes chances d'impacter la desserte du Saint-Quentinois et plus largement du nord du département de l'Aisne, le pays souhaite obtenir des garanties sur les points suivants :

1. Maintien des dessertes actuelles (fréquence et qualité) de la gare T.G.V. Haute-Picardie, fréquentée quotidiennement par 1 200 voyageurs, permettant aujourd'hui avec une cadence de 25 trains de relier 18 destinations différentes. Il est en effet à craindre qu'à long terme, la gare TGV Haute-Picardie voit son trafic diminuer au profit de nouvelles lignes telles que Paris/Amiens/Calais.
2. Maintien de la navette par autobus permettant de relier la gare de Saint-Quentin à la gare TGV Haute-Picardie (fréquence et qualité).
3. Maintien de la desserte actuelle de la gare de Saint-Quentin (fréquence, qualité et destinations).

Bien entendu, le pays ne peut que souhaiter que la création du tronçon permette également la desserte de Saint-Quentin par T.G.V, permettant ainsi de renforcer le cadencement des circulations ferroviaires actuelles desservant le Saint-Quentinois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Xavier BERTRAND

**Animateur
de la Conférence de pays
du Saint-Quentinois**